

Offre de Coopération : Dynamique de coopération autour des tiers-lieux

Le Cambrésis est situé dans la région Hauts-de-France et fait partie des 19 Groupes d'Action Locale (GAL) retenus par l'Autorité de gestion régionale dans le cadre du programme LEADER 2023-2027.

La stratégie du GAL du Cambrésis repose sur 3 axes prioritaires que sont :

- *le renforcement des services de proximité dans les villages*
- *le soutien des activités dans une démarche de consommation locale et durable: les circuits-courts, transformation, sensibilisation aux changements de comportement*
- *la valorisation des savoir-faire et des patrimoines pour un tourisme de proximité*

Le GAL du Cambrésis souhaite engager une réflexion sur le territoire du Cambrésis autour des projets de tiers-lieux. De nombreuses initiatives ont été identifiées sur le Cambrésis, présentant des objectifs et des modes de fonctionnement différents (tiers- lieux thématiques ou multithématiques, avec des modes de portage variés (communal, associatif, etc.)).

Un premier travail a été conduit dans le cadre du programme LEADER 2016-2022. Celui-ci a donné lieu à un projet de coopération mené conjointement avec le PNR Oise – Pays de France, portant sur les lieux multiservices, et s'est concrétisé par la réalisation d'un guide à destination des élus intitulé : « **Comment créer un lieu multiservices en milieu rural** » : http://www.paysducambresis.fr/wp-content/uploads/2023/10/Guide_LMS_20231012_VF.pdf

Aujourd'hui, nous souhaitons **prolonger cette réflexion en l'élargissant aux tiers-lieux**. Ce projet s'inscrirait dans la continuité des actions menées précédemment sur les lieux multiservices.

Le projet de coopération pourrait donner lieu à plusieurs questionnements communs:

- *Quelles sont les conditions nécessaires à la réussite d'un tiers-lieu à vocation sociale ?*
- *Quelles difficultés rencontrent les structures dans leur développement ?*
- *Quelles bonnes pratiques peuvent être partagées entre territoires ?*
- *Comment favoriser le dialogue entre acteurs publics, associations et habitants ?*
- *Comment renforcer l'implication citoyenne dans les projets territoriaux ?*

Objectif : Renforcer la dynamique des tiers-lieux des territoires partenaires en favorisant le partage d'expériences, la valorisation des initiatives et l'émergence de nouveaux projets.

L'enveloppe financière consacrée à la coopération représente 5 % du budget du GAL, soit 55 410 €, afin de soutenir un ou plusieurs projets de coopération. Le lancement de cette démarche est envisagé au cours du dernier trimestre 2026, ou en 2027.

Téléchargez les fiches actions du programme LEADER 2023/2027 du Cambrésis :

<https://www.paysducambresis.fr/wp-content/uploads/2026/07/FICHE-ACTION-3-cooperation.pdf>

<https://www.paysducambresis.fr/wp-content/uploads/2025/10/FICHE-ACTION-4-Eco-locale.pdf>

<https://www.paysducambresis.fr/wp-content/uploads/2025/10/FICHE-ACTION-5-Circuit-court.pdf>

<https://www.paysducambresis.fr/wp-content/uploads/2025/10/FICHE-ACTION-6-Tourisme.pdf>